

> Intitulé de l'emploi

Assistant technique en infrastructures

> Autres appellations

- Technicien en infrastructures
- Technicien voies et réseaux divers (VRD)
- Technicien maîtrise d'œuvre adduction d'eau potable (AEP) et assainissement

> Définition synthétique

L'assistant technique en infrastructures réalise des études techniques liées à un projet d'infrastructures.

> Activités principales

- Réalisation d'études liées à un projet d'infrastructures dans les règles de l'art
- Estimation des coûts et des délais
- Réalisation des dossiers techniques (plans, cahier des clauses techniques particulières, etc.) nécessaires à la constitution des dossiers (études préliminaires, avant-projet sommaire, dossier de consultation des entreprises, etc.)

> Compétences requises

Savoir :

- Outils de conception de projet (logiciels de conception assisté par ordinateur, progiciels, etc.)
- Règles et normes de conception
- Techniques relatives au domaine de compétence (eau, assainissement, VRD...)

Savoir-faire :

- Concevoir un projet d'infrastructures
- Élaborer des dossiers techniques
- S'intéresser aux évolutions techniques
- Planifier des projets
- Rédiger des rapports de présentation et des notes de synthèse
- Animer des réunions

Comportements professionnels :

- Être soigneux et ordonné
- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens du travail en équipe

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements sur le terrain
- Adaptation à l'environnement (notamment en phase de suivi de travaux)
- Disponibilité

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet infrastructures
- Technicien d'études de bâtiment
- Dessinateur projeteur en infrastructures